



## Contrat de location pour vacances

Par **scaul**, le **25/01/2009** à **20:28**

bonjour.

Je voudrai savoir si le contrat suivant est valable svp:

Coordonnée du propriétaire date

coordonnée du locataire

Monsieur \*\*\*\* vous confirme la location d'un appartement de type F2 (4 personne) située \*\*\*\*\*  
à \*\*\*\*\*.

Période du \*\* au \*\*

Montant de la location ..... \*\*

Acompte..... \*\*

reste dû: (a verser 10 jours avant l'arrivée)..... \*\*

Caution: (a verser à l'arrivée)..... \*\*

Fait en double exemplaire dont un à retourner à Mr \*\*\*\* \*\*\*\*\*

Le propriétaire lu et approuvé:\*\*\*\*\*

Signature Le locataire: \*\*\*\*\*

Dans le cas où c'est une arnaque, ma plainte pour t-elle être prise en compte?

Merci de votre réponse

Cordialement

Par **chaber**, le **26/01/2009** à **08:12**

Il faut également faire un état des lieux avant de les prendre en jouissance

Par **Charlène**, le **27/12/2009** à **17:38**

Bonjour,

Pour un contrat, c'est effectivement léger, le contrat doit mentionné beaucoup d'autre points par exemple un état descriptif précis du logement qui devra être remis au locataire. Attention a ne jamais verser plus de 20% du montant total de la location en avance!  
Vérifiez bien l'existence du bien et la véracité des information avant de verser quoi que ce soit.

Voici un site spécialisé dans la location de vacances pour plus d'info:

<http://www.location-et-vacances.com>

J'espere vous avoir aidé.

charlène